

DOCUMENTS À FOURNIR

- OUI NON Attestation de travail du demandeur justifiant de 9 mois d'ancienneté continue au sein de la branche de la restauration rapide
- OUI NON Dernier bulletin de paie
- OUI NON Justificatif d'inscription universitaire précisant les études poursuivies et le niveau (certificat de scolarité universitaire)
- OUI NON Justificatif officiel de paiement des frais d'inscription (relevé bancaire non accepté)
- OUI NON Carte d'étudiant de l'année en cours
- OUI NON Dernier bulletin de salaire du demandeur
- OUI NON Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur

Afin de bénéficier de cette aide, vous devez :

- poursuivre des études supérieures ;
- redoublement, mais un changement de filière peut être accepté ;
- avoir réglé les frais d'inscription pour l'année en cours.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations transmises via ce formulaire sont destinées au GIE KLESIA ADP en sa qualité de responsable du traitement et pourront être transmises au GIE KLESIA. Vos données sont collectées pour la gestion administrative de votre dossier dans le cadre de notre relation contractuelle. Nous utilisons également vos données en vue de respecter nos obligations légales et réglementaires, en particulier afin de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et contre la fraude à l'assurance. Les données sont conservées durant toute la durée de l'exécution de votre contrat, puis jusqu'aux termes des délais de prescription légaux. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, le retrait du consentement au traitement de vos données personnelles, nous indiquer les directives quant à l'utilisation de vos données après votre décès, ainsi que limiter ou vous opposer au traitement en écrivant à info.cnil@klesia.fr ou à KLESIA - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex. Veuillez noter, toutefois, que certaines données peuvent être exclues de ces demandes dans certaines circonstances, notamment si nous devons continuer à traiter vos données pour servir nos intérêts légitimes ou respecter une obligation légale. Afin de nous permettre de confirmer votre identité en cas de doute, un justificatif d'identité pourra vous être demandé. Nous conserverons une copie de votre pièce d'identité pendant une durée maximale d'un an. KLESIA prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez saisir directement la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des éléments renseignés sur ce formulaire et des documents transmis.

Fait à : Le :

Signature du demandeur

Née

Merci de bien vouloir nous retourner ce dossier ainsi que l'ensemble des justificatifs demandés à l'une des adresses suivantes :

Par mail : fas-rr@klesia.fr

en mettant en objet de votre mail votre nom et de votre prénom suivi de / ETU (exemple: DURAND Martin / ETU)

Par courrier : KLESIA - ACTION SOCIALE FAS-RR - 1-13, rue Denise Buisson - 93554 MONTREUIL CEDEX

Merci de ne pas agraffer vos justificatifs et de déposer un seul dossier par an et par famille

DÉCISION (CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE)

Accord Refus (préciser le motif)

Date Signature du responsable